Informations diverses données lors de la réunion du Conseil Municipal du 26 août 2016.

- Mireille LAB rappelle le soutien financier de la commune et de la Communauté de Communes
 Rahin et Chérimont avec l'opération "façades", ainsi que l'attrait du nouveau site de la Filature.
- Roland DURUPT informe qu'une vente de bois pour un montant de 50 710 € a été effectuée et donne la liste des travaux réalisés pendant l'été :
 - peinture à l'école du centre
 - barrières à la salle Broly
 - wifi à l'école du Centre
 - jeux d'extérieurs à l'école du Centre et à l'école de Mourière
 - peinture préau à l'école maternelle du Centre.

Bernard COTTA annonce:

- la fin des travaux du toit de l'école maternelle du centre
- que les travaux de voierie sont pratiquement terminés
- que les travaux du pont du canal débuteront en septembre
- que la rampe handicapés est terminée salle Broly.
- Denis PAUTOT indique la formation d'un trou sur la chaussée, route de Mourière, près de la maison TOURDOT.
- Pascal HASSENFORDER félicite la mise en place de la vidéo-surveillance, et se demande si afin d'améliorer encore la sécurité, il ne faudrait pas mettre en place un comité de "voisins vigilants".

Christophe DEVILLERS

 demande à ce qu'il soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion citoyenne une bourse au mérite et voudrait être invité à cette prochaine réunion. Il souhaite être intégré à cette commission.

Mireille LAB s'interroge sur les motivations de Mr Devillers, celui-ci ne s'étant pas inscrit à cette commission à sa création et ne s'y étant pas intéressé jusqu'alors mais elle prend note et transmettra.

 demande l'autorisation de prendre du matériel aux ateliers municipaux pour les décorations de Noël.

Cécile AUBRY répond que rien n'est encore décidé et qu'aucune réunion sur le sujet n'a encore eu lieu.

- demande à ce que le chauffeur ayant occasionné des dégradations avec son camion rue de l'Industrie paye les dégâts,

- déplore le manque de représentation de la municipalité lors des cérémonies patriotiques,
- demande pourquoi 2 enfants de Ronchamp inscrits en classe de CLIS ne sont pas intégrés à Ronchamp mais dans une autre classe de CLIS du territoire,

Jean-Claude MILLE répond que la commune n'a pas la maîtrise de cette compétence et que seule l'Inspection d'académie pourra lui répondre.

- s'interroge sur la validité des autorisations de locations de la salle Excellence et demande à ce qu'elles soient contrôlées.

Levée de séance à 20h36.